



Julie Brillet

<https://juliebrillet.fr>
contact@juliebrillet.fr

Formatrice depuis 2014
Bibliothécaire de 2003 à
2019

DOMAINES D'INTERVENTION

Médiation numérique
Actions culturelles
Logiciels libres
Communs
Libertés numériques
Droit

TARIFS

Devis sur demande.

STRUCTURE

Je suis autoentrepreneuse
SIRET 88816934900014
CODE NAF 8559B

Activité de prestataire de
formation enregistrée sous
le numéro 52440905744.
Cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'Etat.

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION - à distance

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre l'EMI et ses enjeux
Comprendre les désordres de l'information
Appréhender les pratiques informationnelles des publics
Construire des actions d'EMI adaptées aux besoins des publics

PUBLIC

Bénévoles et professionnel·les des bibliothèques et/ou de la
médiation numérique - 8 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur et de la
navigation sur Internet
- Être en situation de programmer une action d'EMI à court-
terme

MODALITÉS DE FORMATION

Formation à distance, alternant classes virtuelles (3 x 2h) et
travaux à distance (1h+1h30).

Une grande part est laissée aux moments d'échanges et
d'interactivité.

Accompagnement personnalisé : ressources et tutoriels,
accompagnement asynchrone par mail ou téléphone sur le volet
pédagogique.

TRAVAUX À RÉALISER SUR LES TEMPS ASYNCHRONES

Travail individuel de vérification d'information : recherche
inversée d'image, analyse de la fiabilité de la source...

Cas pratique en binôme : création d'une action d'EMI à partir
d'un public-cible.

MOYENS TECHNIQUES MIS À DISPOSITION

Plate-forme de formation à définir avec le client.

CONTENU

- Enjeux, définitions et périmètre de l'EMI
- Les acteurs de l'EMI
- La fabrication et diffusion de l'information
- La vérification de l'information
- La construction d'une action d'EMI : projets et posture

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation des apprentissages

DURÉE TOTALE ESTIMÉE

8h30

ILS ONT ACCUEILLI CETTE FORMATION

Bibliothèque départementale de l'Aisne - nov. 2020